

# Rapport sur l'activité de la Société botanique suisse durant l'année 1944

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse**

Band (Jahr): **55 (1945)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Rapport sur l'activité de la Société botanique suisse durant l'année 1944.**

présenté par le président *F. Chodat*.

Les soucis causés par la crise financière surgie en 1943, ont engagé le président à rédiger un projet relatif au fonctionnement du Comité de la Société botanique suisse. Cette réforme administrative marche de pair avec la campagne financière entreprise par le rédacteur du bulletin. Le projet vise à sauvegarder la notion de coresponsabilité des membres du Comité à l'égard des finances et à conserver en même temps le principe judiciaire de confiance faite au rédacteur (documents déposés aux archives).

La campagne financière en faveur de la caisse de notre société a donné les magnifiques résultats signalés dans notre dernier rapport. Il faut y ajouter une généreuse contribution offerte par les établissements Lonza (fr. 4000.—) et un beau don de fr. 1000.— offert par les établissements B. Siegfried à Zofingue. Nous réitérons à tous ces groupements industriels notre profonde reconnaissance. Les démarches faites auprès du Département de l'intérieur, pour augmenter le subside fédéral à la Société botanique suisse ont été couvertes de succès. D'un minutieux rapport préparé par le rédacteur du bulletin, professeur E. Gäumann, il ressortait, qu'en vertu des obligations contractées par notre société à l'égard de l'Ecole polytechnique (remise de 135 exemplaires de notre bulletin) notre société avait remis des livres à la Confédération pour une somme de fr. 18.891.25 depuis l'année 1938, alors que la somme des allocations reçues depuis cette date s'élevait à fr. 15.000.—. Cet état de choses ne pouvant plus continuer, M. le président de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, prof. G. Tiercy, a bien voulu se charger d'appuyer notre requête auprès du Département fédéral de l'intérieur. Le président de la société et le rédacteur du bulletin ont plaidé la même cause à la réunion du Sénat à Berne, le 4 juin 1944. Le 15 juillet 1944, les membres du Comité ont été avisés de l'augmentation de notre subside de fr. 1500.— accordée par le Département fédéral de l'intérieur.

A l'assemblée annuelle de Sils, j'ai eu l'occasion de remercier publiquement nos autorités pour le geste généreux fait en faveur de notre publication botanique nationale. Je réitère l'expression de ma profonde gratitude au Département fédéral de l'intérieur.

La séance annuelle a eu lieu à Sils-Engadine du 2 au 4 septembre 1944. 14 communications scientifiques ont été présentées en deux séances successives. L'excursion projetée au Val-Brégaglia n'a pas pu

avoir lieu, en raison des inondations de cette région et de la mobilisation de M. E. Campell, notre guide prévu, inspecteur forestier, retenu sur les lieux de ces catastrophes.

La séance administrative de Sils a pris connaissance d'une motion du D<sup>r</sup> M. Echslin visant au contrôle plus serré de nos finances et à l'organisation du Comité de la société. Sur la proposition du président, l'assemblée propose non pas d'écarter la motion Echslin, mais de lui substituer celle proposée par le Comité et qui tend au même but. L'assemblée déclare qu'elle s'en tient pour ce qui est de la motion Echslin au règlement de la société, art. 4, lettre c. L'assemblée prie en conséquence les membres du Comité de s'y conformer, c'est-à-dire de présenter en bonne et due forme, à la séance annuelle, un bilan correspondant à la date de la réunion et un budget pour l'exercice suivant. Le budget doit être approuvé par l'assemblée. Cette solution donne satisfaction à la légitime demande formulée par le D<sup>r</sup> M. Echslin.

La commission D<sup>r</sup> R. La Nicca (Nomenclature des phanérogames helvétiques) a terminé ses travaux préliminaires; le D<sup>r</sup> A. Becherer en présentera les résultats à l'assemblée printanière de Lucerne, les 5 et 6 mai 1945.

La mobilisation a retardé quelque peu la parution de notre bulletin, volume 54, qui sortira de presse au début de février 1945. J'adresse, à cette occasion, les remerciements du Comité et de la société au rédacteur de notre journal, Professeur E. Gäumann, pour les soins accordés à cette publication scientifique qui fait honneur au pays. J'adresse mes remerciements aux membres du Comité, tout particulièrement au trésorier, M. le D<sup>r</sup> A. Becherer, et à tous les collègues grisons qui ont permis la belle réunion de Sils-Engadine.

La société déplore le décès de 4 de ses membres ordinaires: MM. le prof. *Paul Jaccard* et *Joh. Ehrat* (en Suisse) et *Pierre Allorge* et *Gunnar Samuelsson* (à l'étranger).

Elle enregistre la démission de 4 membres et signale avec plaisir l'admission de 13 membres nouveaux. L'effectif de la société s'élève à 346, dont: 3 membres d'honneur; 293 membres ordinaires suisses; 34 membres ordinaires étrangers; 10 instituts suisses; 6 instituts étrangers.

La croissance de la Société botanique suisse justifie la contribution importante qui nous a été remise par la Confédération et les industriels.